

11 février 1944 : Trébillet : Arrestation de Pulvio Patrity, travaillant à la scierie Jeantet.

<p>LEGION du LYONNAIS ----- Compagnie de l'AIN ----- Section de NANTUA ----- Brigade de CHATILLON de-MICHAILLE ----- N° 27 du 18 / 2 / 1944. ----- PROCES-VERBAL de renseignements sur l'arrestation du sujet italien PATRITY (Fulvio) 30 ans, maçon, demeurant à CHATIL LON-de-Mlle, par les Autorités Allemandes. ----- 1^{er} EXPEDITION. EDITION.</p>	<p>GENDARMERIE NATIONALE ----- CEJOURD'HUI, dix-huit Février Mil neuf cent quarante-quatre, à quinze heures, Nous, soussignés, NOVEL (Emile) et GILLET (Marcel) gendarmes à la résidence de CHATILLON-de-Mi- Chaille, département de l'Ain, revêtus de nos tre uniforme et conformément aux ordres de nos Chefs, en visite de commune, avons appris que le sujet italien PATRITY (Fulvio), demeurant au hameau de TREWILLET, commune de CHATILLON- de-MICHAILLE, n'avait pas reparu à son domicile le depuis le 11 Février 1944, date à laquelle il avait été appréhendé par les Autorités Alle- mandes, au cours des opérations de police effectuées dans la région. Ces renseignements ont été communiqués à notre Commandant de Compagnie et à notre Com- mandant de Section, conformément aux prescrip- tions du message téléphonique reçu le 13 Février 1944. Effectuant une enquête, nous avons reçu la déclaration suivante de:</p>
<p>Vu et transmis par le Commandant de Brigade à Monsieur le Procureur de l'Etat Français à Nantua. Le 19 Février 1944.</p> <p>DE L'AIN PUBLIQUE</p>	<p>Monsieur PIDOUX (Eugène), 41 ans, scieur, de- meurant à TACON, commune de CHATILLON-de-MI- CHAILLE (Ain): " Le nommé PATRITY (Fulvio), de nationalité " italienne, travaillait à la scierie JEANTET " à Trébillet. Célibataire, il logeait dans " une chambre louée dans le même hameau. " Jeudi 10 Février 1944, cet homme avait été " interpellé par les Autorités Allemandes, " mais après vérification de son identité, il " avait été aussitôt relâché. " Vendredi 11 courant, dans l'après-midi, " des soldats Allemands ont demandé où logeait " PATRITY. Ils se sont rendus chez lui. Quel- " ques instants plus tard, ils sont sortis en " emmenant cet homme. " J'ai entendu dire par la bonne de monsieur " JEANTET que PATRITY avait été conduit à " BELLEGARDE pour y subir un interrogatoire. " Depuis il n'a pas reparu dans les parages. " Certainement il n'a pas été relâché. Lecture faite, persiste et signe. ETAT-CIVIL: PATRITY (Fulvio), 30 ans, maçon, demeurant à TREBILLET, commune de MONTANGES (Ain); né le 5 Août 1913 à GURRO (Italie),</p>